

---

---

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet du Réseau électrique métropolitain sur le territoire  
de la Communauté métropolitaine de Montréal  
par CDPQ Infra inc.**

**Dossier 3211-08-012**

**Le 12 juillet 2016**

***Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques***

**Québec** 

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal par CDPQ Infra inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2014-09-25	Réception de l'avis de projet
2014-10-20	Délivrance de la directive
2016-04-11	Réception de l'étude d'impact
2016-05-18	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet pour l'étude d'impact (série 1)
2016-05-30	Réception des addendas 1 et 2 de l'étude d'impact (reçus le 16 mai en version électronique par site ftp)
2016-06-02	Réception du document de réponses à la série 1 (les copies papier et CD ont été reçues le 8 juin)
2016-06-23	Réception de l'addenda 3 de l'étude d'impact (les copies papier et CD ont été reçues le 8 juillet)
2016-06-30	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet pour les addendas 1 et 2 et le premier document de réponses (série 2)
2016-07-07	Réception en version électronique par site ftp du document de réponses à la série 2 (nous n'avons pas encore reçu les copies papier et CD)
2016-07-08	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet pour l'addenda 3 et le second document de réponses (série 3)
2016-07-11	Réception en version électronique par site ftp du document de réponses à la série 3

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le REM proposé par CDPQ-Infra inc. vise à implanter un système de transport collectif de type système léger sur rail (SLR) électrique et entièrement automatisé. Il sera établi dans un corridor à voies doubles bidirectionnelles sur une longueur de 67 km. Au moment de sa mise en service prévue à l'automne 2020, le système comptera 24 stations, 9 terminus d'autobus et 13 stationnements incitatifs. Il sera composé de voies terrestres, souterraines et aériennes. L'alimentation électrique sera fournie par caténaire. Une flotte d'environ 200 voitures d'une capacité de 150 passagers sera disponible lors de la mise en service. Il permettra le déplacement de 150 000 passages par jour, soit une augmentation de 65 000 passages par rapport à la situation existante. Le REM représente un investissement de l'ordre de 5,5 milliards de dollars.

Un des objectifs du projet est d'augmenter la capacité du service de transport collectif dans des axes qui présentent des signes évidents de saturation ou qui n'ont pas la capacité pour soutenir l'accroissement projeté des déplacements. Le projet vise également à desservir des secteurs à fort potentiel de développement économique (ex. : aéroport, technoparc Saint-Laurent, Université de Montréal, Bassin Peel, secteur Bridge-Wellington, Havre). Le SLR sera aussi un vecteur pour des investissements privés de développement immobilier le long du tracé, réduira les pertes économiques liées à la congestion routière et génèrera des gains de temps importants pour ses utilisateurs.

## 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides;
- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- la Direction de l'expertise hydrique;
- la Direction générale de l'expertise climatique et des partenaires;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Pêches et Océans Canada;

- Transports Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 1 – Rapport principal* par CIMA+, avril 2016, 457 pages;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 2 – Cartes* par CIMA+, avril 2016, 1 page et 19 cartes;
- CDPQ INFRA INC. *Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal – Étude d'impact sur l'environnement – Volume 3 – Annexes* par CIMA+, avril 2016, 13 annexes;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°1 – Antenne Rive-Sud* par CIMA+, mai 2016, 17 pages et 4 cartes;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Systèmes de transport collectif de l'Ouest-de-l'île de Montréal, via l'aéroport – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°2 – Volume 1 – Rapport principal* par HATCH, mai 2016, 14 chapitres à pagination multiple;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Systèmes de transport collectif de l'Ouest-de-l'île de Montréal, via l'aéroport – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°2 – Volume 2 – Cartes* par HATCH, mai 2016, 22 cartes;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Systèmes de transport collectif de l'Ouest-de-l'île de Montréal, via l'aéroport – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°2 – Volume 3 – Annexes* par HATCH, mai 2016, 14 annexes;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet optimisé et intégré – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°3 – Volume 1 – Rapport principal* par HATCH, mai 2016, 8 chapitres à pagination multiple;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet optimisé et intégré – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°3 – Volume 2 – Cartes* par HATCH, mai 2016, 22 cartes;
- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet optimisé et intégré – Étude d'impact sur l'environnement – Addenda n°3 – Volume 3 – Annexes* par HATCH, mai 2016, 6 annexes;

- CDPQ INFRA INC. *Réseau électrique métropolitain – Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal – Antenne Rive-Sud – Étude d'impact sur l'environnement Réponses aux questions et commentaires du MDDELCC* par CIMA+, juin 2016, 83 pages, 6 cartes et 4 annexes;
- CDPQ INFRA INC. *Étude d'impact sur l'environnement – Réseau Électrique Métropolitain – Réponses aux questions et commentaires du MDDELCC* par CIMA+, juillet 2016, 137 pages et 3 annexes;
- CDPQ INFRA INC. *Étude d'impact sur l'environnement – Réseau Électrique Métropolitain – Réponses aux questions et commentaires additionnels du MDDELCC* par CIMA+, juillet 2016, 50 pages et 3 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 20 octobre 2014. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard pour la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

#### **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Hubert Gagné, M.Sc.Géogr.**

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres